



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/DAONO/CAGII/SG/ST/CDPM- CAGII / 2021 DU 03/09/ 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TRONÇON DE ROUTE A GAROUA II : REHABILITATION DE TRONÇON DE ROUTE NIGERIARE : ENTRE L'ECOLE PRIVEE HIRONDELLE ET GARAGE BACKA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2^{EME}, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des **Fonds Propres de la Commune** de l'exercice budgétaire 2021, le **Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II**, l'Autorité Contractante (AC), lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de tronçon de route à Garoua II : réhabilitation du tronçon de route Nigériaré : entre l'Ecole Privée Hirondelle et Garage Backa, dans la Commune d'arrondissement de Garoua 2^{ème}, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2- Consistance des travaux

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) sont les suivantes ;

- Installation de chantier ;
- Terrassement-chaussée ;
- Signalisation ;

3. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractant (AC) est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en **un (01) lot unique**.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux à l'issue des études préalables est de **Quatorze Millions Neuf Cent Quarante Deux Mille Vingt Cinq (14 942 025) F CFA**

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Financement

Les Travaux, Objet du présent Appel d'Offres sont financés par les **Fonds Propres de la Commune : Exercice 2021**

Imputation Budgétaire : 220 150

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Deux Cent Quatre-vingt Dix Huit Mille Huit Cent Quarante (298 840) F CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du

DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente Mille (30 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}.

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème} au plus tard le **27/09/2021** à 10 heures précises et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/DAONO/CAGII/SG/ST/CDPM / 2021 DU 03/09/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TRONÇON DE ROUTE A GAROUA II: REHABILITATIONS DE TRONÇONS DE ROUTE NIGERIARE : ENTRE ECOLE PRIVEE HIRONDELLE ET GARAGE BACKA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2^{EME}, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un Organisme Financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant de **Deux Cent Quatre-vingt Dix Huit Mille Huit Cent Quarante (298 840) F CFA**, Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet

, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable.

13. Ouverture des offre

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières et aura lieu le **27/09/2021 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}.**

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^eétape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^eétape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Non- conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au Cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Incohérence du sous détail des prix unitaires ;

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **48 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- Expérience du personnel de l'entreprise sur **14 critères** ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **14 critères** ;
- Méthodologie des travaux sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **6 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI (soit 33 oui sur 48)** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution du marché

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

16. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune d'Arrondissement de Garoua II.

18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Avis de Consultation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement du Dossier d'Appel d'Offres.

19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

Garoua, le... **03 SEPT 2021**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II
(L'Autorité Contractante)



Signature
Oumarou

Ampliations :

- MINMAP/Yaoundé
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DD/MINMAP/BE
- Président CPM (pour information)
- Préfet/BE
- DD/MINDDEVEL/BE
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono